

Conditions Générales de Vente Entreprises

1. Propos liminaires - Objet

La société **OLEA**, société par actions simplifiée au capital de 20.000 Euros, dont le siège 334, rue Nicolas Parent 73000 CHAMBERY, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CHAMBERY sous le numéro 828 817 890, dont le numéro de TVA intracommunautaire est 11828817890 (ou la « **Société** ») a créé une plateforme dénommée « **Way2Up** » accessible à l'adresse www.way2up.co (ou le « **Site** »).

Cette plateforme a pour objet de mettre en relation, d'une part, des entreprises qui souhaitent utiliser les services d'Influenceurs pour promouvoir, au travers d'un marketing d'influence, leurs marques et/ou leurs produits (ou les « **Entreprises** ») et d'autre part, des personnes qui, par leur statut, leur position ou leur exposition médiatique peuvent influencer les comportements de consommation dans un univers donné, disposent à cet effet d'un compte sur un ou plusieurs médias sociaux (blog, Twitter, groupe ou page Facebook...) et diffusent régulièrement un nombre important de contenus à une communauté large et fidèle (ou les « **Influenceurs** »).

Cette mise en relation a lieu par le biais d'un abonnement des Entreprises (valant contrat entre l'Entreprise et la Société) (ou le « **Contrat** ») et d'une inscription des Influenceurs, sur le Site.

Il est d'ores et déjà précisé que le Site n'a pour objet que de mettre en relation Entreprises et Influenceurs, à l'exclusion de tout autre engagement à l'égard de l'Influenceur.

Ainsi, notamment :

- Le Site ne peut être assimilé à une agence ou un mandataire ni de l'Entreprise ni de l'Influenceur ;
- La Société ne contracte, par les présentes, aucun engagement à l'égard de l'Entreprise quant à la conclusion de relations d'affaires avec les Influenceurs ;
- L'abonnement souscrit par l'Entreprise ne peut, à aucun moment et d'aucune manière, être assimilée à un contrat de mandat quelconque ;
- Les conditions de la collaboration entre une Entreprise et un Influenceur sont définies entre elles sans intervention aucune de la Société.

Les présentes conditions générales de vente entreprises (ou « **CGV** ») ont pour objet de définir les conditions d'abonnement de l'Entreprise sur le Site, de son utilisation du Site, les relations entre l'Entreprise et la Société et la mise en relation entre l'Entreprise et les Influenceurs.

La Société et l'Influenceur sont ci-après désignés ensemble les « **Parties** ».

2. Information précontractuelle – Force obligatoire – Documents contractuels

2.1. A l'effet d'assurer à l'Entreprise une information complète sur les modalités et conséquences de la souscription du Contrat, les conditions d'utilisation du Site et sa mise en relation avec les Influenceurs, celle-ci a été rendue destinataire des présentes CGV avant toute inscription. Elle a également pu bénéficier de toutes informations complémentaires, librement accessibles sur le Site.

2.2. Toute souscription de Contrat emporte acceptation expresse par l'Entreprise des CGV, dont cette dernière reconnaît avoir eu communication préalable, lesquelles prévalent sur toutes autres dispositions

figurant, le cas échéant, notamment ses propres conditions générales ou la documentation utilisée par ses soins ; les Parties entendant expressément déroger aux dispositions du deuxième alinéa de l'article 1119 du Code civil, la documentation contractuelle de l'Entreprise n'ayant pas fait l'objet d'une acceptation par la Société.

3. Conclusion du Contrat - Abonnement

3.1. La conclusion du Contrat passe par une inscription de l'Entreprise sur le Site, laquelle souscrit un abonnement.

La souscription d'un abonnement est réservée à l'Entreprise ou l'agence mandatée par elle pour la promotion de ses services ou produits, à l'exclusion de tout groupement d'entreprises ou association.

La souscription d'un abonnement est réalisée sous l'entière et unique responsabilité de l'Entreprise, laquelle doit être en capacité de souscrire ledit abonnement. Il appartient ainsi à l'Entreprise d'être dûment immatriculée.

3.2. L'inscription sur le Site implique la saisie de diverses informations et le respect du processus suivant :

- Saisie du statut et informations personnelles y relatives obligatoires ;
- Implémentation du logo de l'Entreprise ;
- Création d'un compte « Marque limité », c'est-à-dire accès à la plateforme avec deux comptes simultanés maximum;
- Précision des thématiques recherchées par l'Entreprises (sport, beauté, voyages, mode, déco, ...etc.) ;
- Sélection du type d'abonnement entre 10 paliers, lesquels sont définis en fonction du positionnement média des Influenceurs et dont le tarif est progressif.

A cet égard, il est précisé que la Société n'est pas garante du positionnement média (nombre de followers notamment) renseignés par les Influenceurs, ce que l'Entreprise déclare accepter et reconnaître ;

- Paramétrage de son compte. Il appartiendra à l'Entreprise de bien renseigner à ce stade si elle accepte ou non d'être contactée par les Influenceurs ;
- Vérification et correction et/ou validation des informations saisies ;
- Lecture et acceptation des présentes CGV ;
- Règlement de la première échéance d'abonnement.

Dès validation par l'administrateur du Site de la souscription de l'abonnement, l'Entreprise recevra un message électronique de confirmation. A cet égard, il est précisé que la Société pourra toujours s'opposer à la validation de la souscription de l'abonnement en cas d'informations incomplètes ou

erronées comme en cas de comportement antérieur de l'Entreprise non respectueux des présentes CGV.

Une fois l'abonnement finalisé, l'Entreprise aura accès à son compte, son tableau de bord et à sa messagerie Way2up.

3.4. L'Entreprise est responsable de l'exactitude et de la véracité des informations communiquées, ainsi que de la définition de ses besoins. Il lui appartient également de modifier les informations saisies en cas de changement ; celle-ci ayant un accès permanent à son compte.

Il est précisé que la Société n'effectue aucun contrôle préalable quant à la véracité des informations saisies tant par l'Entreprise que par l'Influenceur, chacun d'entre eux demeurant responsable en cas de fausse déclaration, déclaration erronée ou incomplète.

3.5. Les codes d'accès de l'Entreprise au Site lui sont strictement personnels. Celui-ci en est responsable et en assurant la sécurité nécessaire. Il lui appartient de ne pas les communiquer, sauf à en assumer toutes les conséquences, de manière à ce que la responsabilité de la Société ne puisse d'aucune manière être engagée de ce chef.

4. Durée

La durée du Contrat est définie lors de la souscription de l'abonnement par l'Entreprise.

La durée minimale du Contrat est de un (1) mois.

5. Prix – Modalité de paiement - Facturation

A chaque abonnement est défini un tarif, lesquels tarifs sont indiqués dans le barème ci-annexé en euros hors taxes]. Ceux-ci figurent également sur le Site.

Toutes les commandes quel que soit le pays d'origine sont payables en euros uniquement. Les prix susvisés seront majorés de la taxe sur la valeur ajoutée, au taux en vigueur au moment du paiement.

Une facture correspondant à l'échéance concernée sera émise par la Société au nom de l'Entreprise, en conformité avec la Loi, et lui sera adressée par courriel à l'adresse email personnelle renseignée par l'Entreprise sur son compte.

La Société se réserve le droit de modifier les tarifs des abonnements à tout moment ; étant précisé que les tarifs ainsi modifiés ne s'appliqueront qu'aux Contrats conclus postérieurement.

Lorsque Way2Up offre des jours d'abonnement gratuits, l'empreinte numérique de la Carte Bancaire de l'Entreprise est enregistrée à la souscription et le paiement est différé après soixante-douze (72) heures. L'entreprise a la faculté de résilier l'abonnement sans frais durant les soixante-douze (72) heures qui suivent la souscription. Au delà de soixante-douze (72) heures, l'abonnement est payable.

L'abonnement est payable mensuellement d'avance, par carte bancaire, prélèvement ou virement bancaire.

Le paiement sécurisé en ligne par carte bancaire est réalisé par le prestataire de paiement de la Société.

Les informations transmises sont chiffrées en toute sécurité et ne peuvent être lues au cours du transport sur le réseau.

Toute somme non réglée à son échéance donnera lieu, de plein droit et sans mise en demeure préalable, à compter du lendemain de la date d'échéance et sur le montant toutes taxes comprises, à l'application de pénalités égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage (le taux applicable pendant le premier semestre de l'année concernée est le taux en vigueur au 1er janvier de l'année en question, pour le second semestre de l'année concernée, il est le taux en vigueur au 1er juillet de l'année en question) ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) Euros, et ce, sans préjudice de tous autres droits et recours dont dispose la Société. Notamment, si les frais de recouvrement réellement engagés sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sur justification pourra-être demandée au Client.

Le non-respect d'une échéance emportera également suspension de l'abonnement jusqu'à parfait paiement. A défaut de paiement dans les quinze (15) jours de l'échéance, la Société pourra résilier le Contrat, sans indemnité d'aucune sorte au profit de l'Entreprise.

6. Droits et obligations de l'Entreprise

6.1. Accès au Site

Le Site est compatible sur Windows et MacOS avec les navigateurs Internet Explorer 9 et supérieur, Edge, Chrome, Firefox et Safari.

L'utilisation du Site implique que l'Entreprise dispose d'un accès internet de qualité qu'il lui appartient de souscrire auprès de tout opérateur de son choix. L'Entreprise accepte et reconnaît les limites propres à toute connexion au réseau Internet. Elle reconnaît et admet que toute interruption, dysfonctionnement ou insuffisance de sa connexion internet emportera interruption, dysfonctionnement ou insuffisance de l'accès et de l'utilisation du Site.

En conséquence de ce qui précède, et en parfaite connaissance des caractéristiques d'Internet, l'Entreprise renonce à engager la responsabilité de la Société pour tout dysfonctionnement, interruptions, dommages directs ou indirects liés au fonctionnement d'Internet.

6.2. Utilisation du Site – relation avec les Influenceurs

Le Site constitue exclusivement une plateforme de mise en relation entre les Entreprises et les Influenceurs.

De ce fait, il appartient donc exclusivement à l'Entreprise de sélectionner, selon ses besoins, les Influenceurs qu'elle souhaiterait contacter, et ce par le biais d'un filtre de recherche (popularité, catégories, nombre d'abonnés, réseaux sociaux, sexe, localisation).

Un message électronique type par thématique (hôtel, spa,...etc.) est alors proposé à l'Entreprise, qui peut le compléter ou le modifier comme souhaité, avant de l'adresser à un Influenceur pris isolément ou bien à un groupe d'Influenceurs, préalablement sélectionnés.

La prise de contact se traduit alors par l'envoi d'un message Way2Up aux messageries Way2Up du/des destinataire(s), sans toutefois divulguer les coordonnées de chacun des interlocuteurs.

Il est rappelé, à ce titre, qu'au moment de l'inscription de l'Influenceur sur le Site, la Société n'effectue aucun contrôle préalable quant à la véracité des informations renseignées par ce dernier.

Il appartient donc exclusivement à l'Entreprise de vérifier l'exactitude de ces renseignements, déclarés exacts par l'Influenceur au moment de son inscription, notamment s'agissant du positionnement média (nombre de followers), par le biais par exemple de la production de statistiques qu'il lui appartient de réaliser.

Site n'étant qu'une plateforme de mise en relation, il appartient donc exclusivement à l'Entreprise de déterminer le cadre juridique de sa relation avec les Influenceurs sélectionnés, et notamment de régulariser les contrats requis, aux clauses et conditions arrêtées d'un commun accord entre eux ; ce sans intervention de la Société.

A ce titre, il incombe exclusivement à l'Entreprise de vérifier que les Influenceurs réunissent les conditions, obligations et habilitations leur permettant de contracter avec elle. Il lui appartient également de respecter toute réglementation applicable à sa relation avec l'Influenceur et à l'exécution de ses obligations à ce titre.

La responsabilité de la Société ne pourra d'aucune façon être engagée relativement aux points qui précèdent et plus généralement sur le fondement des relations entre l'Entreprise et l'Influenceur ; ce que l'Entreprise déclare reconnaître et accepter et ce dont elle se porte garante sans limitations ni réserves à l'égard de la Société.

6.3. Déclarations - Engagements

L'utilisation du Site par l'Entreprise a lieu sous sa responsabilité et à ses risques, notamment concernant les informations saisies et ses échanges avec les Influenceurs.

L'Entreprise, dans le cadre de l'utilisation du Site, s'engage, notamment :

- à faire une utilisation raisonnable du Site ;
- à adopter un comportement correct et respectueux de la Société, des Influenceurs et des tiers ;
- à respecter les droits des tiers en ce compris ceux de la Société et des tiers, notamment les droits de la personnalité, les droits de propriété intellectuelle ou industrielle tels que droits d'auteur ;
- à ne pas introduire de contenus sur le Site illégaux, contraires aux bonnes mœurs ou à la réglementation ;
- à ne pas publier de photographies, logos ou images, exception faite de son logo sous réserve que celui-ci soit libre de droits ;
- à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur applicables à son activité et aux présentes ;
- à respecter les CGV ;
- à ne pas tenir de propos dénigrants ou mensongers concernant le Site ou la Société.

Elle garantit la Société, sans limitations ni réserves, de tout recours fondé sur un manquement aux engagements qui précèdent.

Le non-respect par l'Entreprise de ses obligations, et notamment celles visées ci-dessus, entraînera le droit pour la Société de résilier le Contrat dans les conditions ci-après, sans préjudice de tous autres droits et actions, le cas échéant.

7. Obligations de la Société

L'obligation contractuelle de la Société se traduit exclusivement par la mise en relation des différents abonnés du Site (Entreprises et Influenceurs), à travers la plateforme relationnelle Way2Up, et ce en avec leurs demandes respectives.

La Société s'efforcera à cet effet d'offrir un accès 24 heures sur 24 au Site, tous les jours de l'année sauf en cas de force majeure, telle qu'elle est définie à l'article intitulé « Force Majeure » ci-après, en cas de pannes de la partie applicative, de défaillances dues à l'hébergeur, d'interventions de maintenance curatives ou évolutives du Site, de dysfonctionnement imputables aux tiers, de surcharge temporaire du Site.

L'obligation souscrite par la Société est une obligation de moyen.

Dans ce cadre, elle s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité.

Les opérations de maintenance n'impliqueront aucune information préalable de l'Entreprise.

Les interruptions de service non imputables à la Société ou justifiées par les opérations de maintenance, et dès lors que la durée est raisonnable dans cette seconde hypothèse, ne donneront droit à aucune indemnité vis-à-vis de l'Entreprise.

8. Responsabilité

8.1. Chaque Partie est responsable de la bonne exécution des obligations à sa charge en vertu des présentes CGV.

8.2. Toutefois, la responsabilité de la Société ne saurait, d'aucune manière, être engagée dans les hypothèses suivantes et pour les conséquences en résultant :

- Utilisation du Site par l'Entreprise non conforme aux stipulations des présentes ;
- Informations erronés ou incomplètes renseignées par les Influenceurs ;
- Conditions de la conclusion des contrats avec les Influenceurs ;
- Manquement de l'Influenceur à ses obligations dans le cadre du contrat conclu avec l'Entreprise ;
- Communication par l'Entreprise à un tiers de ses codes d'accès, strictement personnels ;
- Communication sur le Site par l'Entreprise d'information, image ou logos au mépris du droit des tiers ;
- Respect par l'Entreprise des obligations légales et réglementaires inhérentes à son statut ou à son activité.

8.3. Si la responsabilité de la Société devait être engagée pour manquement ou inexécution de ses obligations, celle-ci sera limitée aux dommages matériels directs et prévisibles à l'exclusion de tout dommage indirect ou consécutif et, en particulier, de toute perte de chiffre d'affaires, de bénéfice, de profit, d'exploitation, de renommée ou de réputation, de clientèle, action d'un tiers, économique et autre

perte de revenus, et ne pourra excéder un montant correspondant à 6 échéances de l'abonnement souscrit par l'Entreprise, à l'exclusion de tous autres dommages-intérêts, auxquels l'Entreprise renonce ; ce que cette dernière déclare reconnaître et accepter expressément.

9. Force majeure

Les Parties ne seront pas considérées comme responsables ni défaillantes pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure. Pour l'application des présentes, est entendu par cas de force majeure, outre le sens donné à ce terme par l'article 1218 du Code civil, tout événement de quelque nature qu'il soit échappant au contrôle de la Partie concernée notamment les accidents, les grèves ou le fait d'un tiers, de nature à retarder ou à entraver l'exécution de ses obligations.

En cas de réalisation d'un tel évènement, il sera fait application des dispositions de l'article 1218 du Code civil.

10. Propriété intellectuelle

10.1. Chaque Partie reste propriétaire de ses marques, droits de propriété intellectuelle, images et logos.

10.2. La Société est propriétaire de la marque Way2Up (numéro 4342770), des éléments constituant le Site et utilise un nom de domaine protégé.

A ce titre, elle dispose seule du droit d'utiliser et d'exploiter ses marques, nom de domaine, enseigne, nom commercial et Site. L'Entreprise s'interdit d'en effectuer toute reproduction, imitation, usage, quelle qu'en soit la forme, sans autorisation préalable écrite de la Société, sous peine de contrefaçon et/ou concurrence déloyale.

10.3. Il est rappelé que le Site a pour objet la mise en relation d'Influenceurs et d'Entreprise au moyen de critères permettant à chacune de ces parties de sélectionner des profils adaptés.

Par conséquent, le Site publiera les informations, dont les dénominations, marques et logos, relatives à l'Entreprise et donnera accès aux Influenceurs à ces informations.

L'Entreprise se déclare parfaitement informée de cette situation et autorise expressément la Société à utiliser sa dénomination, ses marques et logos dans le cadre et à l'effet des présentes.

L'Entreprise autorise ainsi la Société à faire usage de sa dénomination, ses marques et logos dans la documentation relative au Site et à mentionner la dénomination de l'Entreprise comme client recourant aux services de la Société.

Cette autorisation est consentie par l'Entreprise sans limitation géographique, à titre gracieux, pour la durée du Contrat majorée de six (6) mois.

Ce droit d'usage ne confère pas à la Société de droit de propriété sur la dénomination, les marques et logos appartenant au Prestataire.

10.4. Il est toutefois précisé que l'utilisation par une Partie des droits de propriété intellectuelle par l'autre Partie dans les conditions précitées ne devra en aucun cas porter préjudice à l'autre Partie, notamment par un dénigrement ou une dégradation d'image.

11. Modification d'abonnement – Fin de Contrat - Résiliation

11.1. L'Entreprise pourra, en formulant sa demande via son compte, solliciter le changement de son abonnement (palier).

En cas de souscription d'un abonnement de palier inférieur, la prise d'effet du changement sera effective le mois civil suivant la demande.

En cas de souscription d'un abonnement de palier supérieur, la prise d'effet du changement aura lieu dans les quarante-huit heures du règlement des sommes complémentaires résultant de cet upgrade.

Cette demande, une fois traitée par la Société donnera lieu à un message électronique de confirmation, adressée sur la messagerie Way2Up de l'Entreprise.

11.2. L'Entreprise pourra, à tout moment, mettre fin à son contrat, en formulant sa demande via son compte ; tout mois commencé étant dû au montant de l'abonnement en cours.

11.3. En cas de manquement par l'une ou l'autre des Parties à ses obligations légales ou contractuelles, ce, malgré une mise en demeure restée sans effet pendant un délai de huit (8) jours calendaires, adressée par tout moyen écrit en assurant la preuve et notamment par message électronique à l'adresse communiquée à l'autre Partie, le Contrat sera résilié automatiquement et de plein droit.

En cas de dénigrement à l'égard de la Société, du Site, ou bien encore en cas de concurrence déloyale, le Contrat sera résilié automatiquement et de plein droit sans préavis par simple courriel ou lettre recommandée avec accusé de réception adressé par la Société à l'Entreprise.

La résiliation du Contrat ne sera pas exclusive du droit pour la Partie victime d'un préjudice d'en demander réparation.

12. Rétractation

Il est expressément spécifié que les abonnements sont souscrits par des professionnels, et non des consommateurs, pour les besoins de leur activité professionnelle. Il en résulte que les Entreprises ne bénéficient pas du droit de rétractation visé aux articles L.121-21 et suivants du Code de la consommation.

13. Tolérances - modifications

Toute tolérance de l'une des Parties relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution par l'autre Partie de l'une des présentes dispositions des CGV ne pourra en aucun cas, et ce, quelle qu'en soit la durée, être génératrice d'un droit quelconque pour la Partie défaillante, ni modifier de quelque manière que ce soit la nature, l'étendue ou l'exécution de ses obligations par ladite Partie.

La Société pourra, à tout moment, apporter toute modification ou adaptation aux CGV. La version en vigueur des CGV sera alors rendue opposable à l'Entreprise par suite de leur envoi par courriel sur sa messagerie personnelle et sur sa messagerie Way2Up, sous réserve de son acceptation.

14. Protection des données personnelles

La Société s'engage à respecter la confidentialité des données personnelles communiquées par l'Influenceur et à les traiter dans le respect de la Loi « Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 et de toute réglementation en vigueur ou à venir.

Conformément à la loi dite « Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée aux termes de la loi du 6 août 2004, l'Entreprise dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression pour toute donnée à caractère personnel.

L'exercice de ces droits peut s'effectuer à tout moment, par voie électronique ou postale, en adressant sa demande :

- par courrier électronique à l'adresse : oleainfluence@gmail.com ;
- par courrier postal à l'adresse suivante : 334, rue Nicolas Parent 73000 CHAMBERY.

Pour l'exercice de ce droit par voie électronique, la Société met à disposition de la Société, sur sa demande par courriel, un formulaire.

Le traitement des données recueillies au titre de l'exploitation du Site fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL 2099579 v 0

15. Domicile – Droit applicable – Attribution de juridiction

Les Parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux respectifs.

De convention expresse entre les Parties, les présentes sont soumises au droit français.

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différend pouvant s'élever entre elles relativement à la validité, l'interprétation, l'exécution des présentes.

Tout litige n'ayant pu être ainsi résolu, et pour lesquels la clause attributive de compétence est valable, sera de la compétence exclusive des tribunaux de CHAMBERY.

16. Coordonnées

Pour toutes questions, la Société est joignable à l'adresse email : oleainfluence@gmail.com et par téléphone au 0688538985